



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 53270

Texte de la question

M. François Sauvadet appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la réforme de la médecine du travail. Les partenaires sociaux sont parvenus à un accord concernant la santé au travail et la prévention des risques professionnels. Cet accord reconnaît notamment qu'il existe une pénurie de médecins du travail et demande qu'un certain nombre de médecins en exercice puissent se reconvertir vers cette spécialité. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend valider cet accord et le transposer aux plans législatif et réglementaire et connaître plus précisément les modalités d'une telle réforme, notamment en terme de délais.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53270

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2000, page 6305